

*Les subsides*

Ce que nous constatons, c'est que les femmes gagnent beaucoup moins que les hommes. La majorité des Canadiennes âgées vivent actuellement au-dessous du seuil de la pauvreté. Cette situation honteuse dénonce les principes économiques qu'on se plaît à appliquer au Canada. Près de 39 p. 100 des familles monoparentales à direction féminine sont des familles à bas revenus. Pourtant, moins de 7 p. 100 des familles dirigées par des hommes seuls sont dans l'indigence. Cela fait voir l'inégalité. Le revenu moyen des familles de mères seules est d'environ \$15,000 par année, alors que celui des familles de pères seuls est de \$29,000. La travailleuse moyenne ayant un emploi à temps complet gagne environ 60 p. 100 du salaire du travailleur moyen.

Pour aggraver encore ces chiffres affreux, il y a le cauchemar du programme de compression des dépenses mis en œuvre par l'opposition officielle et le gouvernement. Cela a peut-être plu à l'opinion. Le programme de compressions budgétaires a été adopté avec le projet de loi C-124. L'effet que cette mesure a exercé sur les femmes dénonce l'attitude adoptée par l'opposition officielle et par le gouvernement à l'égard des femmes. Le projet de loi C-124 fait partie de l'affreux programme des 6 et 5 p. 100. Il a eu pour effet d'abolir le droit de négociation, aux dépens surtout des femmes. C'est par la négociation que de nombreux avantages nécessaires ont été gagnés. Le projet de loi C-124 interdit de nombreuses clauses de congés de maternité dans diverses parties de la Fonction publique. Les clauses protégeant la femme, et surtout la femme enceinte, contre les dangers des terminaux à écran cathodique implantés dans des immeubles bruyants et mal ventilés ont également reçu le coup de grâce avec la limitation du droit à la négociation. Les clauses accordant une certaine protection contre le harcèlement sexuel au travail sont également mises en veilleuse. De même, l'égalité de rémunération à égalité de travail. Les clauses protégeant les femmes contre la discrimination en matière d'emploi, aux niveaux par exemple du recrutement, de la sélection, de la formation, de la promotion, du classement et du licenciement sont également mises en péril par le projet de loi C-124. Si le gouvernement fédéral s'est attaché à promouvoir ce projet de loi auprès de la population, ce n'est pas parce qu'il le considérait comme juste, mais parce qu'il a pressenti l'existence dans l'opinion d'un sentiment d'insécurité, la crainte de la récession, la crainte de la taille du déficit du budget libéral, et il a cru tenir ainsi un sujet populaire.

Ce sont les femmes qui sont le plus touchées par le projet de loi C-124, à cause du plafonnement à 6 et 5 p. 100 des augmentations salariales pour 1983 et 1984. Les plus touchés par cette restriction seront manifestement les gagne-petits, qui sont comme par hasard des femmes. Est-ce vraiment un hasard, ou les gouvernements et le secteur privé ne s'efforcent-ils pas délibérément d'empêcher les femmes d'accéder à un emploi suffisamment rémunéré pour leur permettre de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille lorsqu'elles sont chefs de famille?

● (1140)

Je suis fier de signaler que le NPD a pris l'initiative, il y a quelque temps, de constituer un groupe de travail sur les femmes du troisième âge. L'Opposition, dans sa motion, soutient une proposition néo-démocrate de longue date en vue de charger un comité parlementaire d'examiner les problèmes des

femmes et de déterminer comment le gouvernement et le secteur privé font face à ces problèmes, ainsi que les mesures à prendre pour améliorer les conditions de travail et les pensions, empêcher le harcèlement sexuel au travail et aider les mères célibataires à élever leur famille.

Le groupe de travail néo-démocrate a visité 13 localités dans le pays, reçu 150 mémoires et lu 1,300 questionnaires sur les problèmes qui revêtent le plus d'importance pour les femmes. La réforme des pensions en est un important que nous avons déjà longuement débattu au Parlement. Environ 17 études différentes sur les pensions ont été effectuées depuis cinq ans. Le groupe de travail gouvernemental sur la réforme des pensions a déposé récemment un Livre vert qui a abouti à la création d'un groupe de travail sur les pensions, constitué de députés de la Chambre des communes et dont nous sommes fiers de faire partie. Nous avons des idées précises sur les réformes nécessaires dans ce domaine.

Toutefois, la réforme des pensions n'est pas le seul sujet de préoccupation des femmes. Celles-ci se heurtent également aux problèmes du niveau des revenus, des emplois disponibles ainsi que de ceux auxquels elles n'ont pas accès. Le soutien de revenu est un problème-clé, non seulement pour les femmes mais pour tous les Canadiens, à une époque où le taux de chômage est de 12 p. 100 et où près de deux millions de Canadiens sont sans emploi. Le soutien de revenu est important non seulement pour les femmes, mais pour tous les travailleurs qui essayent d'élever une famille.

La question des cotisations à un régime de pension précoce également les femmes. Manifestement, celles qui ne travaillent pas ne peuvent pas cotiser à un régime de pension à participation. De même, si leur revenu est faible, la pension de retraite à laquelle elles ont droit n'est pas aussi élevée que si elles avaient gagné davantage durant leur vie active.

Les femmes, d'autre part, n'ont pas suffisamment accès à la formation, surtout à l'égard de technologies nouvelles ou de professions comme celle d'ingénieur, formation qui leur donnerait les compétences et les connaissances nécessaires pour leur permettre d'occuper la place qui leur revient de plein droit dans le milieu de travail canadien.

De même, les femmes qui veulent réintégrer la population active après avoir passé un certain temps chez elles à élever leur famille n'ont guère de possibilités d'emploi. Lorsque les enfants ont quitté la maison ou commencé l'école, les femmes ont du mal à trouver du travail parce que la formation scolaire qu'elles ont obtenue auparavant est insuffisante.

Notre groupe de travail a reçu également des mémoires très instructifs sur des problèmes comme la discrimination pour raison de sexe ou d'âge dont font preuve certains employeurs, les problèmes de la famille monoparentale et un certain nombre d'autres questions touchant le revenu. Nous avons entendu parler de tout le secteur de l'emploi pour ce qui est des femmes qui font un travail mal rémunéré—ainsi que des ghettos de travail—qui n'ont guère l'occasion de négocier avec leurs employeurs. Souvent, ces femmes travaillent dans des entreprises ou des magasins non syndiqués, elles sont mal rémunérées et ne sont guère à l'abri du harcèlement sexuel ni des risques pour leur santé et leur sécurité au travail. Les femmes sont souvent mal protégées dans ces domaines.

Je voudrais m'étendre quelque peu sur le problème des pensions. J'ai eu la chance d'être affecté au groupe de travail sur